

Un Mois avec nos amies : les âmes du Purgatoire

Huitième jour – Durée des peines du purgatoire

1. Quelle est cette durée ?

L'Eglise n'a rien défini sur la durée des peines du purgatoire, mais elle nous montre assez ce qu'elle en pense, en célébrant des messes anniversaires, des trentaines pour le repos de l'âme des défunts. Elle croit donc que l'expiation peut donc être longue et peut même se prolonger pendant des siècles. C'est aussi le sentiment des saints Pères. Le cardinal Bellarmin disait que pour certaines âmes, la durée des peines du purgatoire, d'après des révélations très dignes de foi, pourrait se prolonger jusqu'au Jour du Jugement Dernier, si l'Eglise ne venait pas à leur secours. Hélas ! Il y en a qui y gémissent depuis de longues années. Qui nous dira la mesure de temps et de peine qu'il faut pour expier nos péchés ? Pour enlever la rouille que laissent à l'âme les suites de nos péchés et lui rendre l'éclat de la beauté des Anges ! O insondable mystère des jugements de Dieu... Combien la durée n'ajoute – t – elle pas à la rigueur des peines ! Souffrir horriblement et longtemps... Attendre... Attendre indéfiniment... Quelle douleur, quel martyre pour ces âmes ! Ajoutez que l'intensité des maux qu'elles endurent leur fait paraître les moments comme des mois, et les mois comme des siècles.

Seigneur, abrégez ces souffrances, mettez un terme à l'intensité, à la durée des douleurs de nos amies, de nos sœurs, de celles surtout qui doivent rester le plus longtemps dans ce lieu d'expiation.

2. Quelles en sont les causes ?

Ne nous étonnons pas de la terrible durée des supplices du purgatoire. Une des plus saintes religieuses de la Visitation, sœur Marie – Denise, que toutes les histoires de cet ordre reconnaissent comme ayant été favorisée de grâces extraordinaires pour le soulagement des morts, disait que plusieurs causes rendaient inévitable la longue durée des peines de ce lieu d'expiation :

- la véritable pureté que l'âme doit avoir avant de posséder Dieu
- la multitude de nos péchés véniels
- le peu de regret que nous avons et le peu de pénitence que nous faisons pour nos péchés confessés
- l'impuissance absolue où sont les âmes des défunts de se soulager elles – mêmes
- l'oubli, l'étrange oubli des morts, notre coupable négligence à les soulager.

Ces réflexions sont sérieuses et malheureusement trop fondées.

Donc à l'avenir, ne soyons pas pressés de canoniser nos chers défunts. Nous avons tant besoin de les croire dans le lieu de la paix et de la béatitude, que nous nous hâtons de nous dire que certainement ils y sont parvenus. Alors, nous cessons de

prier pour eux. Voyez les saints, comme ils pensaient et agissaient autrement. Toute leur vie, ils priaient pour ceux que le trépas leur avait ravis. Faisons de même.

Nous ne saurions tenir un doigt dans le feu pendant une minute, sans pousser des cris de détresse. Pourquoi souffririons – nous – que des âmes que nous avons tant aimées, soient plongées dans le feu dévorant du purgatoire, des années entières, par notre négligence ? Ce serait trop cruel ! Ames aimées, non, jamais nous ne vous oublierons ! Jésus, Marie, Joseph, aidez-nous à prier !

3. Exemples

Un homme enfermé depuis des années dans une prison, las de souffrir, s'adressa à une femme puissante. Elle avait assez de crédit et la main assez forte pour briser les fers du prisonnier et mettre fin à ses souffrances. Voici en quels termes, le malheureux lui adressait sa supplique :

« Madame, le 25 de ce mois de mars 1760, il y aura cent mille heures que je souffre, et il me restera deux cents mille heures à souffrir encore. O Madame, soyez touchée d'un si long et si douloureux martyre ! »

Le cœur de cette femme se trouva – t – il assez dur pour résister à cette éloquence ? Je l'ignore ; mais il me semble qu'on ne peut mettre davantage en si peu de mots : il y a cent mille heures que je souffre, et il m'en reste deux cents mille à souffrir. Il les avait donc comptées !...

Dans un monastère, deux Pères étaient d'un très grand zèle pour leur sanctification et pour le soulagement des âmes du purgatoire. Ils s'étaient promis qu'après la mort du premier d'entre eux, l'autre dirait la messe du lendemain pour le défunt... L'un des deux Pères mourut. Son confrère ne manqua pas de dire la messe promise, dès le matin suivant. Sa messe terminée, pendant son action de grâce, le Père vit soudain apparaître son ami défunt, rayonnant de bonheur et de gloire... Puis l'âme glorieuse prit un visage sévère pour dire à son ami : « Mon frère, où donc est votre promesse ? Vous mériteriez que Dieu n'ait pas beaucoup de pitié de vous ! Ne m'avez – vous pas laissé en purgatoire plus d'une année, sans dire la messe promise ? » - « Vous me surprenez ! s'écria le moine, votre corps n'est pas encore enseveli ! Vous avez quitté notre monde il y a quelques heures et je viens juste de terminer la Messe promise !?... » Alors, l'âme du défunt dit avec un douloureux soupir : « Oh !!! Qu'elles sont épouvantables les souffrances du purgatoire... Je vole au Ciel où je supplierai le bon Dieu de vous rendre ce que vous venez de faire pour moi. Car cette Messe m'était nécessaire pour quitter le purgatoire, dans les délais les plus courts. »

C'est ainsi que les âmes bénies du purgatoire calculent la durée de leurs souffrances. Mais ce n'est ni par heure ni par jour qu'elles comptent, c'est par années, par siècles peut – être. Et ces années, et ces siècles leur paraissent éternels. Mon Seigneur, pardon et miséricorde ! Par les mérites de Vos Saintes Plaies, délivrez les âmes de nos défunts !

Prions – Saisi d’effroi à la pensée de redoutables tourments, longs et intenses, endurées par les âmes du purgatoire, je tombe à vos Pieds, ô mon Dieu. Et plein de compassion pour ces prisonnières infortunées, je viens vous supplier, au nom de Jésus – Christ, de jeter sur elles un regard de miséricorde et de mettre un terme à leur martyre ! O Marie ! Douce consolatrice des affligés, soyez leur propice ! Délivrez vos enfants de la captivité ! Qu’ils reposent en paix près de vous, dans le Ciel !

Dîtes ensuite chaque jour –

- une dizaine de chapelet
- les litanies des fidèles défunts
- le Credo
- le Salve Regina
- la prière pour les âmes du purgatoire
- le De Profundis